



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 05 / 2026 à 02:39

Date de publication : mercredi 20 mai 2026 à 03:20

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

1/ Aux termes d'un acte signé électroniquement les 19 et 20 mai 2026, il a été constitué sous la dénomination sociale HELDA, une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : Chez Netto, Le Parc Saint Paul, Quartier Saint Véran, 4 Avenue des Pins à SAINT PAUL LES ROMANS (26750)

Objet : La société a pour objet :

- d'acquérir, de détenir, de gérer, de céder, toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité dans le secteur de la distribution,
- d'acquérir, de détenir, de gérer, de céder, toutes participations dans toutes sociétés commerciales, industrielles ou immobilières,
- de gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes.
- de réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés et par suite de procéder à l'acquisition, la vente, la location, la mise au point de tout matériel notamment informatique ainsi que de programmes, logiciels et procédés,
- l'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdit pas et notamment en matière de gestion, de marketing et d'action commerciale.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet

social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital social : 879.000 euros

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote :
Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, chaque membre de l'assemblée ayant autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Clauses restreignant la transmission des actions : Agrément des tiers par décision collective ordinaire.

Président : M. Pierre GARCIA-TILLIER, demeurant 6 allée Chantemerle à MONTELIER (26120).

2/ Suivant Décision du Président du 20 mai 2026, Mme Mandy VEDRINE, demeurant 6 allée Chantemerle à MONTELIER (26120), a été nommée aux fonctions de Directeur Général à compter dudit jour. Elle dispose à ce titre à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

Pour avis et mention

Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/913b9b5a-675f-490d-94c7-6f7fe2ca1003-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex